



**CONCLUSIONS DE L'ATELIER TRIPARTITE POUR LA
RATIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE
DES CONVENTIONS DE L'OIT EN MATIERE DE
SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL EN
COTE D'IVOIRE**

Docteur SOKOLO EKO A HUGUETTE

Médecin-Inspecteur du Travail

Direction de la Sécurité et Santé au Travail

PLAN

- **Contexte et justification**
- **Objectifs**
- **Cadre et méthodologie**
- **Conclusions de l'atelier**

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- Depuis l'élaboration de l'Agenda du travail décent en 2001, l'OIT et ses mandants ont consacré une grande attention à l'amélioration de la situation mondiale concernant la Sécurité et la Santé au Travail (SST).
- La stratégie globale en matière de Sécurité et Santé au Travail (SST) réclame une approche intégrée qui permet de mieux combiner les normes de l'OIT avec d'autres moyens d'action, tels que la promotion, la sensibilisation, le développement des connaissances, la coopération technique ...

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- Cette stratégie exige un renforcement des systèmes nationaux de Sécurité et Santé au Travail dans les pays africains. Notamment :
 - ✓ le renforcement des cadres législatifs ;
 - ✓ le renforcement du cadre institutionnel
 - ✓ la création de mécanismes de recueil et d'analyse des informations liées aux accidents et maladies professionnelles ;
 - ✓ la formation et l'information en SST ;
 - ✓ La consolidation des mécanismes de collaboration bipartite au niveau de l'entreprise.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- La Côte d'Ivoire qui partage cette vision, s'est engagée dans un processus de ratification des conventions n°155, n°161 et n°187 depuis 2013.
- Afin de promouvoir la ratification des instruments pertinents de l'OIT en Sécurité et Santé au Travail (*convention n° 155 et son protocole 2002, convention n°187*) et d'améliorer la compréhension des mandants sur l'importance de la mise en œuvre de ces instruments, un atelier de consultation tripartite s'est tenu les 16 et 17 novembre 2015 à Abidjan.

OBJECTIFS

Objectif Général

- **Promouvoir la Sécurité et la Santé au Travail et améliorer la productivité à travers les instances et les instruments du dialogue social.**

OBJECTIFS

Objectifs spécifiques

- Améliorer la compréhension des Conventions: C155 et son Protocole 2002 et C187 sur la SST de l'OIT ;
- Faciliter un dialogue pour parvenir à la ratification et à la mise en œuvre effective des Conventions de l'OIT (C155 et C187);

OBJECTIFS

Objectifs spécifiques

- **Élaborer une feuille de route pour la ratification et la mise en œuvre des instruments de l'OIT en matière de SST;**
- **Partager les expériences internationales dans la promotion de la SST au lieu de travail.**

CADRE

- Date: **16 et 17 Novembre 2015**
- Lieu : **siège du BIT à Abidjan Plateau**
- Présidence: **M.KONE KIPEYA, Directeur de Cabinet Adjoint représentant le Ministre DOSSO MOUSSA, Ministre de l' Emploi et de la Protection Sociale**
- Présence : **M. DRAMANE HAIDARA, Directeur BIT Abidjan**
- Participants: **40**
 - **Ministères;**
 - **Partenaires sociaux (employeurs et travailleurs);**
 - **Partenaires au développement;**
 - **Associations et ONG œuvrant dans les domaines de SST**

METHODOLOGIE

- **Articulations de l'atelier**
 - ✓ **Communications suivies d'échanges;**
 - ✓ **Visite de terrain;**
 - ✓ **Travaux en commissions.**

METHODOLOGIE

Communications

- ✓ Docteur **KABA KARIDJA**, Directrice de la Santé et Sécurité au Travail,
 - Thème « ***Situation actuelle de la sécurité et santé au travail en Côte d'Ivoire*** ».

METHODOLOGIE

Communications

- ✓ Monsieur **LADOUYOU EDOUARD**, CGECI (Patronat)
 - Thème : « *La réalisation, les défis et les perspectives en sécurité et santé au travail* »

- ✓ Monsieur **COULIBALY ZIE ABEL** (Travailleurs)
 - Thème : « *Les droits et devoirs des travailleurs en matière de sécurité et santé au travail* »

METHODOLOGIE

Communications

✓ Monsieur **TON THAT KHAI**, spécialiste en sécurité et santé au travail, expert du BIT

- Thèmes:

- « *Renforcement du système national de sécurité et de santé au travail : défis et stratégies* »

- « *Convention no 155 et son protocole 2002, convention no 187* »

- « *Améliorations des conditions de travail dans les petites entreprises* »

METHODOLOGIE

Visite de terrain

- Lieu: **Société Imprimerie Industrielle Ivoirienne (3i)**, zone industrielle Yopougon
- Méthode utilisée: **Work Improvement in Small Enterprises (WISE)**
- Sous la conduite: Monsieur **TON THAT KHAI**, spécialiste en sécurité et santé au travail, expert du BIT

METHODOLOGIE

- **Travaux en commission**

Elaboration de la feuille de route pour la ratification et la mise en œuvre effective des conventions de l'OIT en matière de sécurité et santé au travail en Côte d'Ivoire.

CONCLUSIONS DE L'ATELIER

Résultats travaux en commission

- ✓ Feuille de route pour développer et mettre en œuvre:
 - Politique nationale en matière de Sécurité et Santé au Travail,
 - Profil national de Sécurité et Santé au Travail
 - Programme national de SST en ligne avec les Conventions C155 et son P2002 et C187

FEUILLE DE ROUTE

Etape	Activité	Echéance	Observations
Etape I	Mise en place du Groupe de Travail Tripartite (GTT)	- Fin mars 2016	
Etape II	Réalisation d'une étude comparative entre les instruments internationaux (C-155, C187 ; protocole 2002) et la législation et la pratique nationales	- Fin juin 2016	
Etape III	Organisation d'un atelier d'orientation pour l'élaboration du profil national en SST	- Fin avril 2016	

FEUILLE DE ROUTE

Etape	Activité	Echéance	Observations
Etape IV	Validation du Profil national en Sécurité et Santé au Travail	- Fin septembre 2016	
Etape V	Organisation d'un atelier de révision de la politique nationale de Sécurité et Santé au Travail	- Fin novembre 2016	
Etape VI	Identification des priorités et développement du programme national de Sécurité et Santé au Travail	- Fin mars 2017	

FEUILLE DE ROUTE

Etape	Activité	Échéance	Observations
Etape VII	Ratification des conventions	- Fin juillet 2017	Les conventions (C155 et C187) ont été ratifiées par le parlement en décembre 2015
Etape VIII	Mise en conformité de la législation et de la pratique nationales	- Fin décembre 2017	
Etape IX	Vulgarisation des nouveaux instruments	- Fin janvier 2018	



MERCI